



MINISTÈRE DU PORTEFEUILLE

Le Cabinet du Ministre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 003

**Lancement du processus compétitif de sélection des mandataires publics
dans quinze (15) entreprises du Portefeuille de l'État**

Le Ministère du Portefeuille porte à la connaissance du public le lancement officiel, à compter de ce jeudi 30 juillet 2026, du processus compétitif de sélection des mandataires publics dans quinze (15) entreprises du Portefeuille de l'État.

Ce processus est lancé en application de l'Arrêté ministériel n°001/CAB/MIN.PF/JS/2026 du 11 avril 2026 portant organisation du processus compétitif de sélection des mandataires publics. Il traduit la vision de **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État**, mise en œuvre sous le leadership de **Son Excellence Madame Judith SUMINWA TULUKA, Première Ministre, Cheffe du Gouvernement**. Il consacre la volonté du Gouvernement de faire de la désignation des mandataires publics un mécanisme fondé sur le mérite, la transparence, l'équité, l'égalité des chances et l'objectivité, afin de doter les entreprises du Portefeuille de dirigeants compétents et de renforcer durablement leur gouvernance et leur performance.

À travers cet appel public à candidatures, le Ministère entend identifier et sélectionner les meilleurs profils, garantir l'égalité des chances entre les candidats, favoriser une représentation accrue des femmes au sein des instances dirigeantes des entreprises publiques et contribuer au renforcement de leur performance ainsi que de leur capacité à créer durablement de la valeur au service de la Nation.

Les conditions d'éligibilité, les modalités de dépôt des candidatures ainsi que le calendrier des différentes étapes seront publiés sur les canaux officiels du Ministère du Portefeuille, notamment sur son portail institutionnel www.portefeuille.gouv.cd. Les candidats remplissant les conditions requises sont invités à consulter régulièrement ces supports afin de prendre connaissance des informations et échéances relatives au processus.

Le lancement de ce processus constitue une étape majeure dans la mise en œuvre de la réforme des entreprises du Portefeuille de l'État. Il réaffirme l'engagement du Gouvernement à promouvoir une gouvernance des entreprises publiques plus performante, plus responsable et davantage orientée vers la création de valeur au bénéfice de l'intérêt général et du développement de la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 30 Juillet 2026

Cellule de Communication

